



Violences aggravées, menaces de mort, dégradation de bien

Par **humournoir**, le **16/06/2016** à **17:01**

Bonjour,

J'ai récemment été agressée par mon beau frère qui m'a prise en filature. Il a foncé dans ma voiture plusieurs fois.

Il m'a dépassé et est sorti de son véhicule, puis a cassé la vitre conducteur avec une batte et ensuite m'a passée à tabac. J'avais le visage ensanglanté par les débris de verre. Il m'a injuriée et menacée de mort à plusieurs reprises pendant l'agression. Il n'a eu aucun scrupule malgré le fait que je suis une femme (faible physiquement comparé à lui) je suis restée recroquevillée, sans opposer de résistance.

. J'ai pu m'extirper en réussissant à redémarrer et suis partie à toute vitesse profondément choquée.

J'ai déposé plainte, j'ai eu un Itt de 1 jour suite aux blessures superficielles.

J'aimerais savoir ce qu'il risque pénalement en tenant compte des circonstances aggravantes et en précisant que tout cela émanait d'un motif ostentatoire.

Par **jacques22**, le **16/06/2016** à **19:52**

Bonjour,

À Montpellier, les tabasseurs de handicapés avec carte de priorité ne sont pas poursuivis mais leurs plaintes sont bien traitées ...

Cordialement.